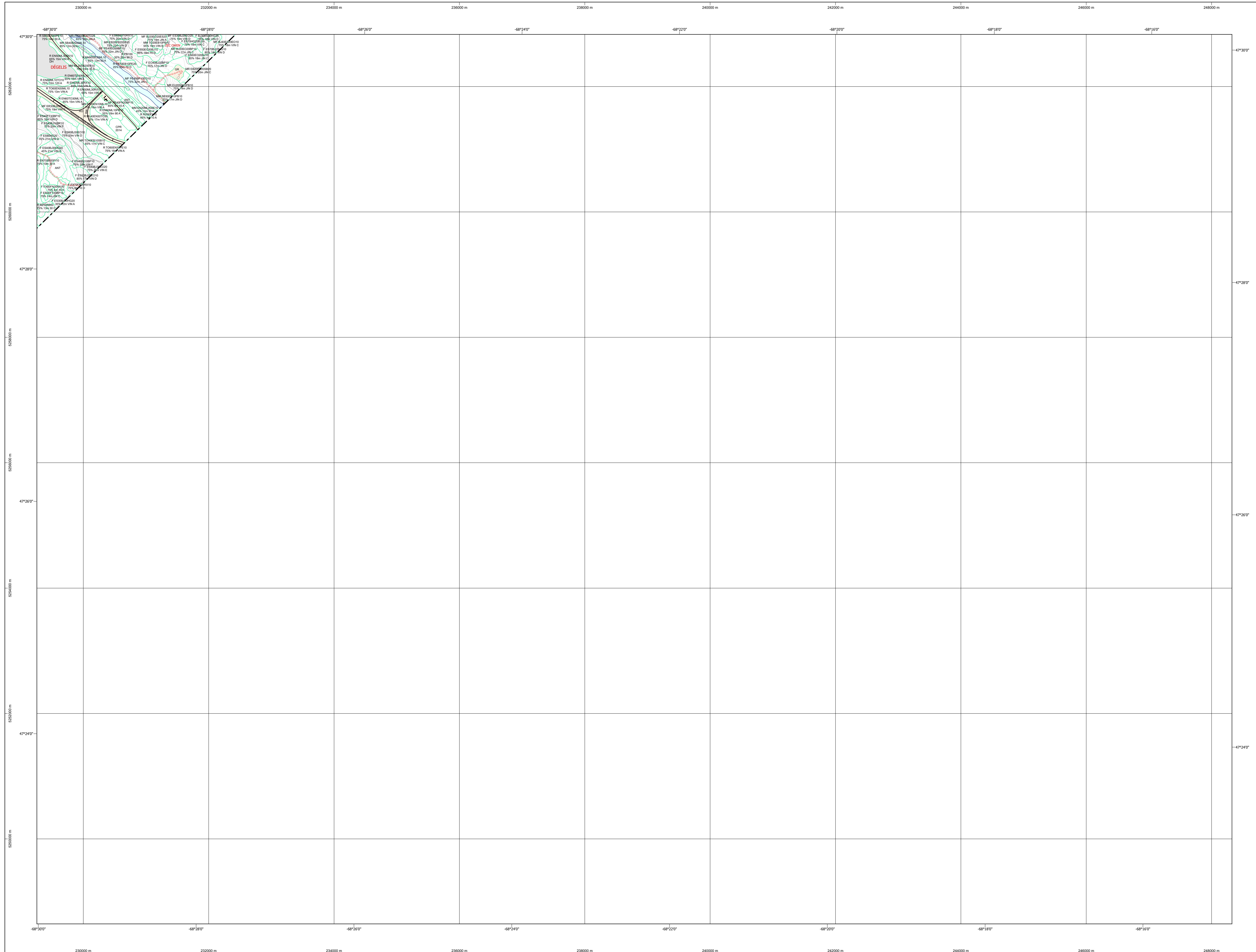


Carte écoforestière



STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
ES050830M10	Essence de Se APT	X			
L75%	Densité du couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres-pieds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
EP	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
R	Classe de résineux	X	X	X	
NF	Code de terrain de Se APT	X			X

La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F ES050830M10	RAS05100	RAS12	EP	DH	NF
75% 12m JN18	75% 4m 2018	CT 2007	2018		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

FEUILLEUX
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLEUSES	CODE FEUILLEUSES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Féline noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jaune	FR Féline rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FX Féline indiennes
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indiennes
MH Mélèze hybride	CO Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistincts
ML Mélèze laricin	CH Chêne à petites feuilles	HA Hêtres à grandes feuilles
PI Pin blanc	CI Chêne bicoloré	NC Noyer candide
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	NA Noyer noir
PO Pin rouge	CS Cèdre de l'ouest	OA Orme d'Amérique
PI Pin naturel	EA Ébale argenté	OV Orme de Virginie
PS Pin sylvestre	EO Ébale noir	PA Peuplier baumier
PC Pin de Canada (de l'Est)	ER Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RX Résineux indistincts	ES Ébale à sucre	PL Peuplier de l'Ohio
RZ Résineux redoutés indistincts	FB Frêne blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
SB Sapin Baumeier	FH Feuillus sur stations humides	TA Tilleul d'Amérique
SE Sapin Baumeier et épette blanche	FI Feuillus indistincts à l'ombre	TA Tilleul d'Amérique
TO Thuya occidental	FN Feuillus non commerciaux	

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIEMENTS ÉQUIVIENS (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)		

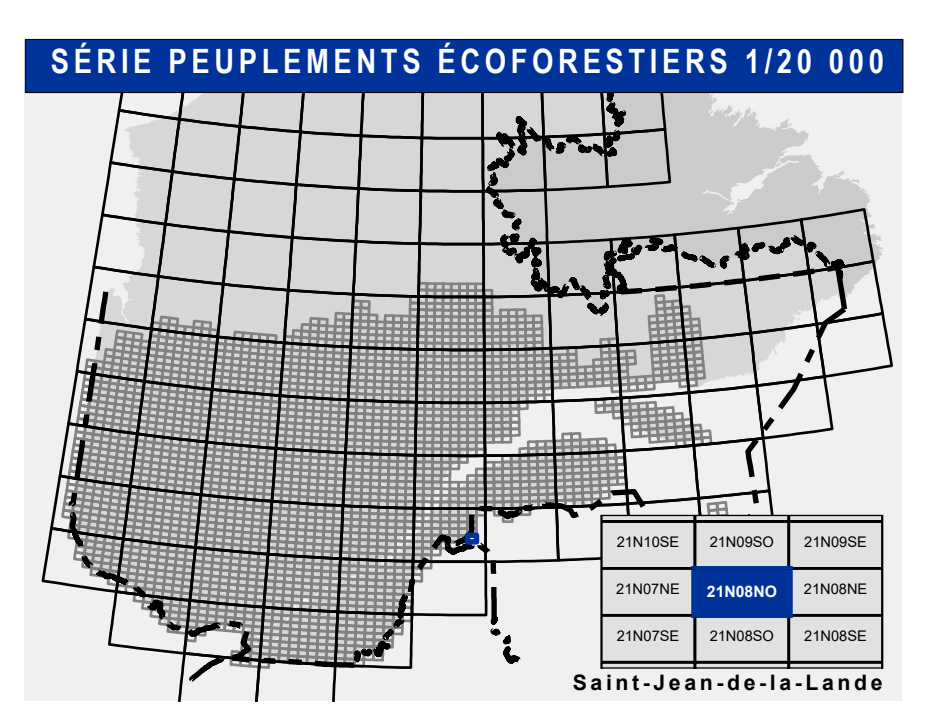
Étage
(structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (BI)	Couverture > 25%	et Couverture > 25%
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH1 Chablis total	CB Coupe par bande
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grave	CEA Coupe à diamètre limite
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CJP Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CJPT Coupe de jarriage par trouées par parquets
	CON Conversion de peuplement
	CPC Coupe progressive irrégulière
	CPCP Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CPCF Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CPCM Coupe progressive irrégulière (mélange)
	CPCP Coupe progressive d'ensemencement
	CPTA Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
	DP Dépeçage partiel
	DRD Dépeçage critique de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECC Éclaircie commerciale d'étalement
	ENL Éclaircie
	ENLH Récolte dans les boises touchées
	EMR Enrichissement partiel
	EP Éclaircie commerciale
	ESI Éclaircie sélective individuelle
	PCP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	PSP Récolte partiel en vertu d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récolte dans les bandes vertes
	RRB Récolte dans les bandes rouges
	RRG Récolte dans les bandes grises
	RRM Régime de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
	RNN Régime racines nues
	RRP Régime de régénération pour l'éclaircie de plantation
	RNR Régime résineux

CODE TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CODE CLASSES DE PENTE	DÉSIGNATION	TALUS D'INCLINAISON
DH	A	Nulle	0% à 3%
DS	B	Faible	4% à 9%
AL	C	Douce	9% à 15%
	D	Moyenne	16% à 30%
	E	Forte	31% à 40%
	F	Excessive	41% et plus
	S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravierie
AEP Aire d'emplacement et d'ébranchage de plus d'un an	ND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-boisé)	NF Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (boisé)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvoéol
	RO Route et autoroute (emprise)



Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4-5
- NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Post forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pyloène
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrière, barrage de castor
- Remonte mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maitresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Estac

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Métadonnées

Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 Système de référence géodésique: NAD 83 (CGRS)
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) fuseau 4
 Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 Équidistance des courbes de niveau de la feuille en 2006: 10 mètres
 Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 16° 31' OUEST
 Coordonnées géographiques au centre de la feuille: 68°22'31"O 47°26'15"N
 Longitude d'origine (méridien central): 67° 30' ouest
 Latitude d'origine (équateur): 0°
 Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive): X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 Facteur d'échelle: 0.9999

Sources

Donnée: Assise cartographique (données topographiques) / hydrographie surfacique
 Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune / Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Date: 14/04/2005 / 08/06/2022

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier: 5e programme
 Année des photos pour la production de la carte: 2015
 Direction des inventaires forestiers: 2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage, Québec (Québec), G1W 5K1
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2022
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation

Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Direction des inventaires forestiers: 2702, 4e Avenue Ouest, 2e étage, Québec (Québec), G1W 5K1

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

